

LE PUBLICISTE.

NONIDI 29 Prairial, an VII.

Combat entre la flotille de barques canonnières napolitaines et une partie de l'escadre anglaise sur les côtes de Naples. — Prochaine arrivée à Gênes d'un corps de 18 à 20 mille hommes de l'armée du général Moreau. — Détails sur l'acharnement avec lequel on s'est battu lors de l'entrée des Autrichiens à Zurich. — Suite de la discussion sur la liberté de la presse. — Permanence des deux conseils.

ESPAGNE.

Madrid, le 12 prairial.

Il est fortement question, depuis quelques tems, de nouveaux changemens dans le ministère. On parle, entr'autres, de donner la présidence du conseil des Indes au marquis de Branciforte, beau-frere du prince de la Paix, qui continue de jouir de toutes les apparences du crédit; & le ministère de grace & de justice à M. de Codina, conseiller de Castelle & ami particulier du nouveau ministre des affaires étrangères, don Louis-Mariano Urquije.

M. de Las Heras, dont le secrétaire d'ambassade de France vient d'épouser la fille, a donné sa démission de la place d'intendant de la Louisiane, à laquelle il avoit été nommé depuis long-tems. Il est remplacé par M. d'Angulo, un des chefs de bureau des affaires étrangères. Cette promotion cause quelque étonnement. En Espagne, on est rarement transporté d'une carrière dans une autre; & une mission administrative dans l'Amérique Espagnole n'est pas une récompense à laquelle doive s'attendre un agent politique.

Le chevalier Quiñones, nommé, il y a quelques tems, à l'ambassade de Turin, vient de partir pour Naples, où il va se marier. On prétend qu'il a ordre de se rendre ensuite en Sardaigne, auprès du roi qui s'y est retiré.

Le comte de Cabarrus, après avoir voyagé pour ses affaires particulières, en France & en Hollande, étoit revenu dans les environs de Bayonne, son pays natal. De-là il a demandé à la cour de rentrer en Espagne, pour y vivre paisiblement dans quelque province du royaume. On lui a répondu que, s'il vouloit rentrer, il devoit aller se fixer à Badajoz, sur les frontières du Portugal.

Le commandant des troupes embarquées à bord de notre petite escadre du Ferrol, le lieutenant-général Ofarill, un de nos officiers les plus distingués se loue beaucoup de l'empressement avec lequel il a été accueilli à l'isle d'Aix, où cette escadre a été obligée de relâcher.

ITALIE.

Naples, le 30 prairial.

Le premier objet dont s'occupe notre gouvernement est d'étouffer les insurrections. Il a déjà envoyé des corps de troupes dans les différentes provinces, & il vient encore de faire partir 1200 hommes de cavalerie pour la Pouille, & 7000 hommes d'infanterie pour Salerno. L'ordre donné aux chapelains des légions est remarquable: ils sont chargés d'expliquer les principes de la démocratie, d'instruire aussi les volontaires, non par des sermons, mais par des discours familiers; ils doivent inspirer la soumission aux loix & aux autorités constituées, le respect des propriétés, &c.

Notre flottille de chaloupes canonnières et bombardières, commandée par le brave Caraccioli, se porta dernièrement sur l'isle de Procida, pour reconnoître les forces des Anglais, & tenter de reprendre cette isle. Les Anglais y avoient une frégate, une corvette, un échec & six barques canonnières, & ils étoient défendus par les batteries de terre. La flottille napolitaine se disposa en demi-cercle, & commença un feu très-vif; elle jeta des bombes qui endommagerent la frégate & la corvette. Si le calme avoit continué, les Napolitains auroient débarqué, & probablement repris Procida. Ils n'ont perdu que cinq à six hommes. On ne doute pas que les Anglais ne soient chassés de nos isles, dès que nous aurons les forces suffisantes pour aller les attaquer.

Gênes, le 15 prairial.

L'insurrection d'Oneille a été étouffée plutôt qu'on n'avoit osé l'espérer. Ce sont les habitans des juridictions voisines qui en se levant en masse, ont contribué à un si prompt succès. D'abord les rebelles furent chassés des positions importantes qu'ils avoient occupées, & on coupa la communication entre la vallée d'Oneille & celle du Tanarò, qui étoit aussi en insurrection; ils furent ensuite attaqué dans la vallée même, & furent battus & dispersés. Ils avoient de l'artillerie & même des mortiers à bombe, & ils étoient conduits par des militaires.

Les Français se sont avancés jusqu'à Fornone, & descendront de ce côté dans le Parmesan, lorsque l'armée de Toscane s'avancera dans le Modenois. Nous apprenons par les lettres arrivées aujourd'hui de Pise & de Florence, qu'elle étoit en marche.

Un corps de dix-huit à vingt mille hommes de l'armée de Moreau sera, dans trois ou quatre jours, à Gênes. On a fait les préparatifs nécessaires à Loano, Frivol & Saverne, où l'avant-garde est déjà arrivée. On a mis l'en bargo sur les petits bâtimens à rames, qui iront prendre une partie des bagages, & transporter aussi des troupes, afin qu'elles arrivent plutôt à leur destination. On assure qu'elles prendront la route de la Rochetta, se porteront sur Alexandrie & Tortone, & agiront de concert avec le corps d'armée des Appennins & celui de Toscane. Si cette opération peut être exécutée rapidement, les austro-russes seront obligés d'évacuer le Ferrarois & le Parmesan, de repasser le Pô, & de se retirer aussi du Piémont.

AUTRICHE

Vienna, le 13 prairial.

La déclaration de la Suede à Ratisbonne a été reçue ici avec une vive satisfaction. On assure que sous peu de jours, un ministre plénipotentiaire partira d'ici pour Stockholm.

Le général Kray a changé le siège projeté de Mantoue en un blocus. On prétend savoir à présent que la garnison de cette place n'est point aussi forte qu'on l'avoit cru d'abord, & qu'elle ne consiste tout au plus qu'en 9000 hommes.

La nouvelle de la prise de Bologne par nos troupes s'est trouvée fautive, de même que celle de Ceva & de Mondovi en Piémont.

Beaucoup de prisonniers piémontais entrent au service de l'empereur; mais presque pas un seul cisalpin.

A L L E M A G N E.

Hambourg, le 18 prairial.

On écrit de Londres qu'il n'est nullement décidé qu'on y accorde des subsides à la cour de Vienne. Elle n'a pas plus d'amis dans le parlement que dans le ministère. La cité, du suffrage de laquelle on ne peut se passer, ne pardonne point à l'empereur son refus d'acquitter les intérêts de l'emprunt de 1795, fait sous la caution du parlement. On est un peu las de servir de banquiers à tout le monde, pour être abandonné lorsqu'on a livré son argent. On attache infiniment plus de prix à décider la Prusse, qui ne paroît pas encore près de se rendre.

La taxe du dixième du revenu s'éleva au moins à douze millions sterling. Elle a fait découvrir à Londres plus de quarante fortunes qui passent cent mille livres sterling de rente, & presque toutes dans le commerce. Un petit marchand de parapluies & de cannes qui occupe une échoppe, s'est taxé à cinq cents livres sterling. Les commissaires étonnés l'avertirent de bien compter; il se fâcha, & prouva qu'il avoit réellement cinq mille livres sterling de revenu.

Il y a eu en Russie plusieurs émigrés français qui ont eu part aux promotions militaires occasionnées par la guerre.

Francfort, le 21 prairial.

Le ministre d'Angleterre à Munich, M. Paget, s'étant conduit d'une manière très-insolente à l'égard de l'électeur de Bavière, a été rappelé par sa cour, sur la demande de ce prince.

Le Palatinat sera désormais indépendant des tribunaux bavares.

L'université d'Ingolstadt, sur les bords du Danube, vient d'être transférée dans le centre de la Bavière.

Les Français, après s'être retirés d'Hœchst & de quelques autres endroits de la rive droite du Rhin, se sont portés de nouveau en avant, & s'étendent le long de la Nidda.

On continue de travailler avec la plus grande activité à l'augmentation des fortifications de Mayence & d'Ehrenbreitstein.

R E P U B L I Q U E B A T A V E.

La Haye, le 23 prairial.

Le citoyen Noël, ci-devant ministre de la république française près notre république, se trouve ici depuis quelques jours. On fait mille conjectures sur son arrivée: on ignore jusqu'ici le but de son voyage.

Les citoyens d'Amsterdam qui ont déjà présenté de si violentes adresses contre la dernière révolution, les ont encore renouvelées, en pressant la première chambre de prendre leurs demandes en considération. Cette démarche a excité dans la chambre les plus vifs débats, qui ont été terminés par un appel nominal, dont le résultat a été de rejeter toutes les propositions des pétitionnaires, & de charger le gouvernement d'éclairer leur conduite. On craint que cette affaire n'ait des suites dangereuses; car on a remarqué que ces sortes d'adresses sont toujours ici le prélude d'un mouvement. On ne doute pas que l'or de l'étranger ne solde à

Amsterdam ces instigateurs de révolte, qui échoueront contre l'union & le bon esprit qui anime les pouvoirs constitués.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

Bayonne, 21 prairial.

On avoit répandu ici que l'escadre espagnole étoit ressortie de Carthagène. Nous n'osions le croire, parce qu'elle étoit entrée fort délabrée dans ce port. On attend en Espagne un nouveau million de piastres. Il viendra à propos pour relever un peu le crédit des billets royaux qui pour le moment sont encore à la baisse. L'argent est très-rare ici, ce qui nécessite des négociations onéreuses.

Strasbourg, le 25 prairial.

Hier, dans l'après midi, deux demi-brigades & trois régimens de cavalerie ont passé le Rhin à Kell, pour se rendre dans les environs d'Offenbourg. Deux régimens de cavalerie doivent encore passer le Rhin aujourd'hui. Le général Legrand, revenu de la Suisse, s'est rendu hier à Offenbourg avec quelques autres généraux. Toutes les troupes sont en mouvement. On assure, que le général Legrand, appelé chez le général en chef, a reçu l'ordre de faire une diversion puissante par le val de la Kintzig, sur les gorges qui couvrent les revers de la forêt Noire, & de pénétrer dans les environs de Tattlingen & de Doneschingen, tandis que d'autres troupes tiendront en échec les Autrichiens, postés à Gernspach & Rastadt; & qu'un autre corps, rassemblé dans les environs de Bâle, débouchera de cette ville sur la rive droite, pour s'avancer par les villes Forestières sur Waldshut. Il paroît que ces opérations vont commencer demain ou après-demain. Cette diversion obligera au moins le prince Charles de détacher un nombreux corps de son armée pour couvrir ses derrières; & par cette manœuvre, Massena aura moins de forces à combattre, & pourra par conséquent reprendre l'offensive contre l'archiduc.

Le général Schawenbourg reste pendant quelque tems dans ce pays, pour y inspecter toutes les troupes. Il est inspecteur-général de l'infanterie, depuis les frontières de l'Italie jusqu'à Landau; de Landau jusqu'aux frontières bavares, c'est le général Dubois-Crancé qui en est chargé.

La lettre suivante d'un officier de l'armée de Massena peut faire juger de l'acharnement de nos soldats dans les derniers combats.

L'ennemi s'étant avancé jusqu'aux portes de Zurich, Massena a ordonné une attaque générale. Il a fait avancer toutes les troupes au pas de charge par trois côtés. L'action a été terrible. Les grenadiers avoient ôté leurs habits & jetté leurs fusils pour se battre avec leurs sabres seulement. Le carnage a été si considérable, que les eaux du lac de Zurich en ont été rougies. En général la perte que les Autrichiens ont éprouvée, dans ces derniers tems, est énorme. On s'est battu tous les jours. Toutes nos batteries foudroyoient l'ennemi, & néanmoins des troupes fraîches reparoissoient sans cesse sur le champ de bataille. La campagne qui entoure Zurich est tellement couverte de morts, qu'il faudra plusieurs jours pour les enterrer. L'ordre avoit été donné, dans les deux armées, de ne pas céder, & de périr jusqu'au dernier homme plutôt que de reculer d'un seul pas.

Une autre lettre, écrite le 19 du quartier-général d'Aarau, porte qu'on s'est battu pendant cinq jours avec un acharnement inexprimable; que les Autrichiens doivent avoir perdu plus de 7,000 hommes & les Français 1,500 au plus. Elle ajoute que ceux-ci auroient pu se maintenir quelques jours de plus à Zurich; mais que le général Massena a été obligé de céder aux instances pressantes de la bourgeoisie.

On a reçu ici des lettres du quartier-général de Bremsgarten, du 21, qui portent que notre armée occupoit ce jour la position suivante : les divisions de Xantrailles sur le Gothard et à l'entrée de Viennoch ; le général Lecourbe avec son corps entre Wasen, Altdorff et Schwytz ; le général Chabrau, avec sa division, à Zug et dans les environs jusqu'au mont d'Albis ; le centre de l'armée entre la Reuss & la Limmath, jusqu'à l'Albis ; & l'aîle gauche dans les environs de Klingnau & Zurzach.

Le général Oudinot, blessé dans une des dernières actions, sera bientôt rétabli.

PARIS, le 28 prairial.

Un courrier arrivé avant-hier soir, et parti de Gènes six jours auparavant, a apporté la nouvelle certaine de la jonction de l'armée de Moreau à celle de Macdonald.

— Le ministre de la police générale a signifié l'ordre de quitter Paris dans cinq jours, à James Florence Mount, attaché à l'ex-consulat d'Amérique près la république française : cet agent est parti, dirigeant sa route vers la Hollande.

— Le citoyen François Lefavrais, aubergiste, faubourg Denis, détenu au Temple, depuis le 26 germinal, a été remis en liberté le 24 du courant.

— Le général Massena a nommé le général Klein chef provisoire de l'état-major de l'armée du Danube.

— Le camp qui devoit être formé près de Liege n'aura point lieu ; toutes les troupes qui se sont portées sur cette ville n'y ont fait que séjourner, & se sont remises en route le lendemain pour Mayence.

— Le département de la Lys se distingue par son empressement à accélérer la marche des conscrits ; mais aucun n'a égalé celui de l'Ourte, qui a déjà fourni 2000 conscrits aux armées.

— Le second conseil de guerre de la 24^e. division militaire, séant à Bruxelles, vient de condamner à la peine de mort l'imprimeur de Turahout & un autre chef de rebelles, pris les armes à la main. Ils en ont rappelé à un conseil de révision.

— Le milord Bridport a envoyé l'amiral Gardner avec douze vaisseaux, pour renforcer lord Saint-Vincent & attaquer la flotte française.

— Pitt a envoyé des ordres au sénat d'Hambourg de renvoyer de la ville tous les émigrés français qui n'ont pu obtenir la permission de rester à Londres.

— On annonce que la cour de Vienne publiera sous peu un édit officiel, dans lequel elle rectifiera & discutera les articles des conventions secrètes de Campo-Formio & de Rastadt ; & qu'elle publiera en même tems les préliminaires de Léoben qui n'ont jamais été bien connus du public.

AVIS ESSENTIEL.

Le prix de l'Abonnement du PUBLICISTE est actuellement de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année. Cette augmentation est nécessitée par celle des dépenses de tout genre, et notamment par le nouveau droit de timbre imposé sur les journaux et sur leurs supplémens.

Les Loix de la république et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs, dans des demi-feuilles qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n^o. 423, butte des Moulins, à Paris.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen JEAN DEBRAY.

Séance du 28 prairial.

Un secrétaire donne lecture d'une lettre d'un citoyen qui se plaint d'être détenu au Temple, depuis 4 mois ; il assure qu'il sollicite en vain sa mise en jugement depuis long-tems, & il demande enfin que le conseil lui fasse rendre justice.

Un membre du nouveau tiers est d'avis qu'il faut envoyer un message au directoire pour qu'il ordonne à l'accusateur public de rendre justice à ce citoyen. Le code des délits & des peines, dit-il, porte des peines très-sévères contre les détentions arbitraires : il est tems que la loi ne soit plus un vain nom.

Le conseil arrête l'envoi d'un message.

Une adresse du département de la Moselle annonce que la loi pour le complément des deux cents mille hommes, est complètement exécutée. Le département a fourni, depuis la première loi sur la conscription, 4000 conscrits, & 1200 réquisitionnaires qui sont à leur poste.

Le directoire adresse, par un message, les comptes manuscrits du ministre des relations extérieures. (Renvoyé à la commission existante).

On reprend la discussion du projet de Berlier.

Voici les principales dispositions adoptées hier.

« L'article 35 de la loi du 19 fructidor an 4 est rapporté.

» Il est permis à tout individu d'écrire & d'imprimer son opinion sur les loix, sur les arrêtés du directoire exécutif, sur les actes des fonctionnaires publics dans l'exercice de leurs fonctions & sur les opinions politiques publiquement manifestées.

» Toute plainte dirigée contre ceux qui n'ont fait qu'user de la faculté d'émettre librement leurs pensées sur les objets mentionnés en l'article précédent, est non recevable.

» Il y a responsabilité & action comme pour un délit public, si en imprimant son opinion sur les loix & sur les arrêtés du directoire, & en discutant leur justice, leurs inconvéniens & leurs moyens d'exécution, on provoque à la désobéissance, on déclare qu'on n'y obéira pas, on annonce que les citoyens n'y obéiront pas ».

Il s'est élevé de longs débats sur l'article 7 du projet, ainsi conçu :

« Il y a de même responsabilité & action si en écrivant sur les loix ou sur les arrêtés du directoire, on se permet des imputations offensantes contre le corps législatif & le gouvernement ».

Armand (de la Meuse) soutient que cet article est trop vague et prête par là à l'arbitraire ; il compare cet article à la loi romaine intitulée : *De Majestate*, et pour laquelle Marcellus fut condamné, pour avoir eu une statue plus grande que celle des Césars.

Thiessé appuie les observations du préopinant ; il croit qu'on devoit spécifier le genre d'imputations ; car il en est de si légères qu'elles ne méritent pas la plus petite punition ; d'autres, au contraire, sont si graves qu'elles appellent toute la sévérité des loix. Il demande le renvoi de l'article à la commission.

A l'appui de cette opinion, Lecointe-Puyravaux suppose les cas suivans : Punira-t-on de la même peine celui qui aura fait soupçonner les intentions du conseil, ou celui qui aura dit que la moitié de l'assemblée est composée de de royalistes ; par exemple. — De Russes, s'écrient plusieurs voix. (On rit).

La discussion est interrompue par Poulain-Grandpré, organe des commissions réunies, qui s'exprime ainsi :

Vos commissions inquiètes du silence que le directoire a gardé sur le message que vous lui avez envoyé, relativement à la situation intérieure et extérieure de la république, ont cru essentiel d'éveiller votre sollicitude sur la nécessité de sortir de ce doute affligeant. Il faut ôter à la malveillance l'arme qu'elle pourroit trouver, et dont elle feroit son profit pour décourager les citoyens dont nous devons éveiller l'énergie.

Nous devons prouver que nous marcherons de concert avec la puissance exécutive; mais aussi nous devons être assurés que le directoire, pénétré de nos motifs, ne manquera pas de s'occuper de la réponse qu'il nous doit. Dans cette situation, les commissions réunies proposent d'adresser un nouveau message au directoire pour obtenir sa réponse sur la situation intérieure & extérieure de la république, & de rester en permanence jusqu'à l'envoi de la réponse.

Ce double avis est à l'instant & unanimement adopté.

Le conseil reste en séance, & continue à s'occuper des délits de la presse.

A sept heures, on lit un message du directoire exécutif qui annonce qu'il comptoit envoyer primedi prochain les renseignements demandés sur la situation de la république; mais, d'après le nouveau message, le directoire s'est aussi mis en permanence, & répondra demain.

On demande que la permanence soit levée; mais on s'y oppose, et Briot ajoute que d'après sa correspondance et celle d'un grand nombre de députés, primedi devoit être le jour d'un grand événement.

Le conseil arrête qu'il reste en permanence. (A demain les détails).

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen GOURDAN.

Séance du 28 prairial.

Le citoyen Gillé, fondeur-imprimeur, rue Jean-de-Beauvais, à Paris, fait hommage par l'organe de Roujoux, d'un tableau d'épreuves de ses nouveaux caractères. Ce tableau, imprimé en une seule & même feuille de 702 millimètres de large sur 486 millimètres de hauteur, est tiré d'un seul coup de barreau; il présente à l'œil un bel ensemble de 70 caractères romains, italiques & financières, depuis la Parisienne jusqu'au gros double Canon. La vignette qui renferme, en forme de cadre, cette riche & immense collection, est du meilleur goût.

Le conseil ordonne le dépôt à la bibliothèque du corps législatif.

Il approuve une résolution qui confirme la nomination du citoyen Villot au corps législatif, faite par l'assemblée de l'Escaut.

Il approuve également, sur le rapport d'une commission, une résolution du 12 prairial, qui autorise la commune de Poitiers à établir un octroi municipal & de bienfaisance.

Il reçoit & approuve ensuite une résolution d'hier, qui accorde au ministre des relations extérieures une somme de 200,000 fr. pour être employés à secourir les patriotes cisalpins réfugiés.

Bar annonce que 2043 conscrits de la Moselle sont partis animés du meilleur esprit.

Le même esprit anime ceux de mon département, dit Moreau (de l'Yonne); ils ont tous juré de venger la république outragée. En partant, ils ont prouvé leur soumission aux organes de la loi. Un nommé Berthier, voyant passer les conscrits de Vermonton, feignant de les plaindre, s'avisait de leur dire qu'on les menait à la boucherie. Aussitôt ceux-ci voulurent le faire repentir de ce propos incivique; mais ils se rendirent aux représentations des officiers municipaux qui les accompagnoient, & qui leur rappellèrent qu'il n'appartenoit qu'aux tribunaux de faire justice du délit dont Berthier venoit de se rendre coupable.

Le conseil ordonne la mention au procès-verbal.

On reprend la discussion sur le notariat. Après quelques débats, le conseil rejette la résolution.

Le conseil reçoit un arrêté du conseil des cinq-cents, par lequel il déclare qu'il restera en permanence jusqu'à ce qu'il ait reçu du directoire la réponse au message du 17, qui avoit pour objet d'obtenir des renseignements sur la situation intérieure & extérieure de la république.

Le président. — J'attends les ordres du conseil.

Savary. — Dans les circonstances où nous sommes, nous ne pouvons pas abandonner le conseil des cinq-cents: il vient de se mettre en permanence; il peut prendre des résolutions qui auront besoin de votre approbation, d'ailleurs le corps législatif est indivisible, & se seroit rompre son unité, que l'un des conseils refusât de se mettre en permanence quand l'autre s'y est mis. Je demande que le même arrêté soit pris par le conseil.

Cette proposition est adoptée, & le conseil s'ajourne à six heures.

Bourse du 28 prairial.

Amsterdam.....62 $\frac{1}{2}$, 63 $\frac{1}{2}$.	Rente provis.....5 f. 25 c.
Idem cour.....57 $\frac{3}{4}$, 58 $\frac{3}{8}$.	Tiers consol.....9 f.
Hambourg. . . 193 $\frac{1}{2}$, 190 $\frac{1}{4}$.	Bons $\frac{2}{3}$84 c.
Madrid.....	Bons $\frac{1}{2}$70 c.
Mad. effec. 15 f., 14 f. 62 c.	Bons d'arrérage, 70 f. 69 f.
Cadix.....	75 c. 71 f.
Cad. effec. 15 f., 14 f. 62 c.	Action de 50 fr. de la caisse
Gènes.....98 $\frac{1}{2}$, 96 $\frac{1}{2}$.	des rentiers.....40 f.
Livourne.....107, 106.	Or fin.....106 f. 75 c.
Bâle.....2 bénéf., pair.	Ling. d'arg.....50 f. 75 c.
Lausanne..... $\frac{1}{2}$ bén.	Portugaise.....97 f. 63 c.
Geneve.....	Piastre.....5 f. 43 c.
Lyon.....pair 25 j.	Quadruple.....82 f.
Marseille.....pair 35 j.	Ducat d'Hol.....11 f. 75 c.
Bordeaux.....pair 25 j.	Guinée.....26 f. 25 c.
Montpellier.....pair 20 j.	Souverain.....35 f. 13 c.

Voyage en Hongrie fait en 1797; précédé d'une description de la ville de Vienne & des jardins impériaux de Schoenbrunn, par Robert Townson; traduit de l'anglais, par Cantwel; 3 vol. in-8°. enrichis de la carte générale de la Hongrie & de 18 planches. Prix, 15 fr. & 19 fr. franc de port. Papier vélin, 24 fr. & la carte seule, 4 fr. A Paris, chez Poignée, rue Hautefeuille, n°. 16.

Cet ouvrage nous offre sur la Hongrie les détails les plus instructifs comme les plus intéressans, soit sur les productions du sol, les mœurs, coutumes & usages des habitans, soit sur l'histoire naturelle particulière à ce royaume, soit enfin sous les rapports des sciences, de l'agriculture, de la politique, de la géographie & du commerce.

A. FRANÇOIS.